



DÉFINITION	Infection de l'œil, souvent causé par un virus ou une bactérie
MODE DE TRANSMISSION	Très contagieuse Par contact avec les sécrétions de l'oeil ou des voies respiratoires d'une personne infectée via les mains, les objets ou l'eau d'une piscine.
SYMPTÔMES	Rougeur, gonflement des paupières et écoulement purulent paupières collés le matin.
TRAITEMENTS	Onguent ou gouttes ophtalmiques et parfois antibiotiques pris par la bouche.
PRÉVENTION ET MESURES DE CONTRÔLE	Intensifier les mesures d'hygiène . Pas de baignade s'il y a écoulement de l'oeil. S'il y a 3 cas ou plus ou 2 cas dans le même groupe, aviser le csss.
EXCLUSION	Pas d'exclusion, sauf en cas d'épidémie. ¹

¹  CANADA, MINISTÈRE DE LA FAMILLE ET DE L'ENFANCE (2000), *La santé des enfants-en service de garde éducatifs, Sainte-Foy, Les publications du Québec, 271 pages.*